

Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), mention encadrement éducatif

RNCP27253 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	333
Code(s) ROME	K2104, K2103, G1202, K1207, K2111
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université de Bordeaux

<http://www.u-bordeaux.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Diplôme conduisant au métier de Conseiller Principal d'Education dans les collèges et les lycées.

Le CPE assure l'accompagnement et le suivi du parcours des élèves en inscrivant son action dans l'environnement institutionnel et local. Il contribue à la définition et à l'animation de la politique éducative de l'établissement. Il assure une fonction de conseil auprès de l'ensemble de la communauté éducative. Il analyse et adapte sa pratique professionnelle en fonction des besoins spécifiques rencontrés.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le référentiel de compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation, conseillers de l'ensemble de la communauté éducative :

- Organiser les conditions de vie des élèves dans leur établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps
- Garantir en lien avec les autres personnes, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
- Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement
- Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire

Compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation, accompagnateurs du parcours de formation des élèves :

- Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif
- Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative
- Participer à la construction des parcours des élèves

Compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation, acteurs de la communauté éducative :

- Travailler dans une équipe pédagogique

Le référentiel de compétences communes à tous les professeurs :

P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.

P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement.

P3 : Construire, mettre en oeuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en tenant compte de la diversité des élèves.

P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.

P5 : Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

Le référentiel de compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

1- Faire partager les valeurs de la République

2- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

3- Prendre en compte la diversité des élèves

4- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

5- Agir en éducateur responsable et selon les principes éthiques

6- Maîtriser la langue française à des fins de communication

7- Utiliser les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

8- Utiliser une langue étrangère dans les situations exigées par son métier

9- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

10- Coopérer au sein d'une équipe

11- Contribuer à l'action de la communauté éducative

12 - Coopérer avec les parents d'élèves

13- Coopérer avec les partenaires de l'école

14- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur scolaire : établissements scolaires du second degré (collèges, lycées généraux et technologiques, lycées professionnels)

Secteur extra-scolaire :

- associations (périscolaire, socio-éducatif, socio-culturel...)
- collectivités territoriales
- organismes de formation

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Conseiller principal d'Education
- Cadre éducatif dans l'enseignement privé
- Coordonateur de projets de réussite éducative (collectivités territoriales)
- Formateur dans le champ de l'animation et de la médiation éducative

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 694 €
Familles professionnelles (FAP)	V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs · tension 5/5 (Très élevée) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée) V5X84 — Surveillants d'établissements scolaires et accompagnateurs des élèves en situation de handicap · tension 2/5 (Faible) W1X80 — Formateurs · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	117 650

Jugés difficiles à recruter	46 %
Emplois saisonniers	40 %
Familles professionnelles (FAP)	V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle V5X84 — Surveillants d'établissements scolaires et accompagnateurs des élèves en situation de handicap W0X91 — Directeurs d'établissements du secondaire ou du supérieur et inspecteurs W1X80 — Formateurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury comprend :

- des enseignants-chercheurs, des enseignants ou des chercheurs participant à la formation
- de professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury comprend :

- des enseignants-chercheurs, des enseignants ou des chercheurs participant à la formation
- de professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé :

- d'une majorité d'enseignants-chercheurs
- de personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/27253/>